

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 165

présenté par

Mme Michèle Delaunay, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 49

I. – À l'alinéa 14, supprimer les mots :

« et remises ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer à la référence :

« L. 138-19-4 »

la référence :

« L. 138-19-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.